29/01/16

- Retour des grilles et des pièces justificatives
- Date butoir pour remettre les grilles et pièces justificatives le 29 janvier
- Retour des dossiers à la Région , aux autorités académiques et à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

Février/Mars

- Entretien ou visites individualisées

Mai

- Séminaire et cérémonie de remise des labels pour 4 ans

Juin 2016 - Novembre 2016

- Construction de la feuille de route de la démarche globale
- Pilotage des activités et actions
- A votre disposition : outils de suivi et outils de communication...

2016-2020

- Evaluations intermédiaires tous les 2 ans
- Durée du label : 4 ans
- Intervenants pour cette tâche : Les Etablissements et ses partenaires, Région et autorités académiques, DRAAF

2020

- Renouvellement pour les établissements labellisés en 2016